Département fédéral de l'économie, de la formation et de la

Berne, le 20 juin 2023

Destinataires

Partis politiques
Associations faîtières des communes,
des villes et des régions de montagne
Associations faîtières de l'économie
Autres milieux intéressés

Message sur la stratégie de coopération internationale 2025-2028 : Ouverture de la procédure de consultation facultative

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) consultent de manière facultative les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, les associations faîtières de l'économie et les autres milieux intéressés sur les projets d'arrêtés fédéraux et le rapport explicatif sur la coopération internationale (CI) 2025-2028.

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au 20 septembre 2023.

Tous les quatre ans le Conseil fédéral définit les axes stratégiques et le cadre financier pour réaliser la mission de la CI de la Suisse, telle que définie dans les lois concernées.

Pour la période 2025-2028, il est proposé de maintenir l'orientation stratégique actuelle qui a permis une réponse flexible aux crises et aux conflits de ces dernières années, notamment :

- Les trois critères d'analyse : 1) les besoins sur place, 2) les intérêts de la Suisse à long terme et 3) la valeur ajoutée de la CI suisse en comparaison internationale;
- Les quatre objectifs de développement que sont 1) le développement humain,
 2) le développement économique durable 3) le climat et environnement, 4) la paix et gouvernance;
- La focalisation sur quatre régions prioritaires à savoir l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Asie, ainsi que l'Europe de l'Est;
- La consolidation de l'engagement avec le secteur privé et la promotion des nouvelles technologies.

Afin de répondre au mieux au contexte, les changements suivants sont apportés :

Une augmentation du crédit d'engagement de l'aide humanitaire ;



- Des objectifs spécifiques pour répondre aux défis actuels suivants : la santé, la migration, la promotion du secteur privé local et de conditions cadres favorables, la lutte contre la faim, l'eau et la transition énergétique, la promotion de la démocratie, de l'état de droit et de l'égalité des genres;
- Un engagement efficace et ciblé au niveau multilatéral pour faire face aux multiples crises et conflits;
- Des actions concrètes au plus près des acteurs locaux pour assurer la pertinence, la pérennité et le transfert de leur gestion ;
- Une valorisation de l'expertise suisse.

La guerre en Ukraine, ses évolutions encore inconnues et ses conséquences occupent une place importante dans cette stratégie. La proposition soumise en consultation garantit le maintien de l'engagement de la CI dans le reste du monde selon la tradition suisse et ses intérêts.

Dans le cadre de cette procédure, nous souhaitons vous consulter sur les questions suivantes :

- Objectifs de la CI suisse: Estimez-vous les quatre objectifs de développement et les objectifs spécifiques retenus pertinents (cf. ch. 3.3.2 du rapport explicatif)?
- 2. **Focus géographique :** Estimez-vous la focalisation géographique proposée pertinente (cf. ch. 3.3.3 du rapport explicatif)?
- 3. **Ukraine**: Soutenez-vous l'allocation des ressources proposée pour l'Ukraine (cf. ch. 3.4 du rapport explicatif)?

Les documents de la consultation peuvent être obtenus à l'adresse Internet : www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html > DFAE

A noter que ces propositions soumises à la consultation pourraient être adaptées en tenant compte de l'évolution du contexte international et des décisions du Conseil fédéral à venir notamment sur l'Ukraine et le CICR.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Nous vous saurions gré de nous faire parvenir vos prises de position **jusqu'au 20 septembre 2023**, par voie électronique (prière de joindre une **version Word** en plus d'une version pdf), à l'adresse suivante : <u>IZA25-28@eda.admin.ch</u>

Pour toute information complémentaire, Madame Séverine Donnet-Descartes se tient à votre disposition (Tel. 058 480 07 60 / severine.donnet-descartes@eda.admin.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Ignazio Cassis Conseiller fédéral Guy Parmelin Conseiller fédéral